

**BULLETIN DE L'ASSOCIATION AMICALE
DES ANCIENS ÉLÈVES
DU COLLÈGE HENRI IV ET DU LYCÉE MAINE DE BIRAN
DE BERGERAC**

Fondée le 29 novembre 1909

Reconnue d'utilité publique par décret du 26 juin 1941



N° LXXX

99^e ANNÉE

2008

Date à retenir :

Dimanche 19 Octobre 2008
Collège Henri IV

09 h 45 : Accueil

10 h 00 : Assemblée Générale Ordinaire et visite de l'Etablissement

11 h 30 : Dépôt de gerbe au Monument aux Morts du Collège Henri IV

12 h 30 : Apéritif et Banquet Amical au Restaurant "La Tour des Vents"

Moulin de Malfourat - En haut de la côte de Monbazillac - Tél. 05 53 58 30 10

Sous la présidence

de

Cyrano de Bergerac



Pour faciliter la tâche de vos camarades du bureau, vous mettre à jour de votre cotisation, continuer à recevoir le Bulletin de l'Association et vous inscrire pour le Banquet du 19 Octobre, remplissez le formulaire ci-contre et retournez-le sans tarder à Madame BOURDIL avec votre cotisation (chèque bancaire).

ADRESSES UTILES :

Le Président : Pierre ROCHE-BAYARD

Mont de Neyrat - 24100 BERGERAC - Tél. 05 53 74 07 10

La Secrétaire Générale : Liliane GAGNARD

Le Touron Bas - 24240 MONBAZILLAC - Tél. 05 53 58 21 16

La Trésorière : Huguette BOURDIL

Place du Pont - 24100 BERGERAC - Tél. 05 53 22 79 63

Adressez la correspondance à Madame Huguette Bourdil et informez-la de vos changements

Formulaire à remplir et à renvoyer avant le 1^{er} Octobre 2008
à la trésorière : **Huguette BOURDIL - Place du Pont - 24100 BERGERAC**

I) IDENTIFICATION : (en capitales S.V.P.)

NOM Prénom

Nom de jeune fille

Profession

Promotion 19 - 19

Adresse (avec code postal)

II) PROCURATION : je donne pouvoir à mon (ma) camarade

M

(inscrire ici le nom d'un mandataire présent à l'A.G. ou laisser en blanc) pour me représenter
à l'Assemblée Générale Ordinaire du Dimanche 19 Octobre 2008.

A le 2008

Signature

III) CANDIDATURE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION :

Je suis candidat au Conseil d'Administration du 19 Octobre 2008.

A le 2008

Signature

IV) INSCRIPTION AU BANQUET du 19 Octobre 2008

Veuillez inscrire personnes à 35 € = €

V) J'y ajoute ma **COTISATION 2008/2009** +

(23 € y compris le bulletin) = €

TOTAL €

que je règle à : Amicale Anciens Elèves du Collège Henri IV et du Lycée Maine de Biran
de Bergerac par chèque bancaire. Il ne sera perçu que des règlements par chèque le jour de l'A.G.

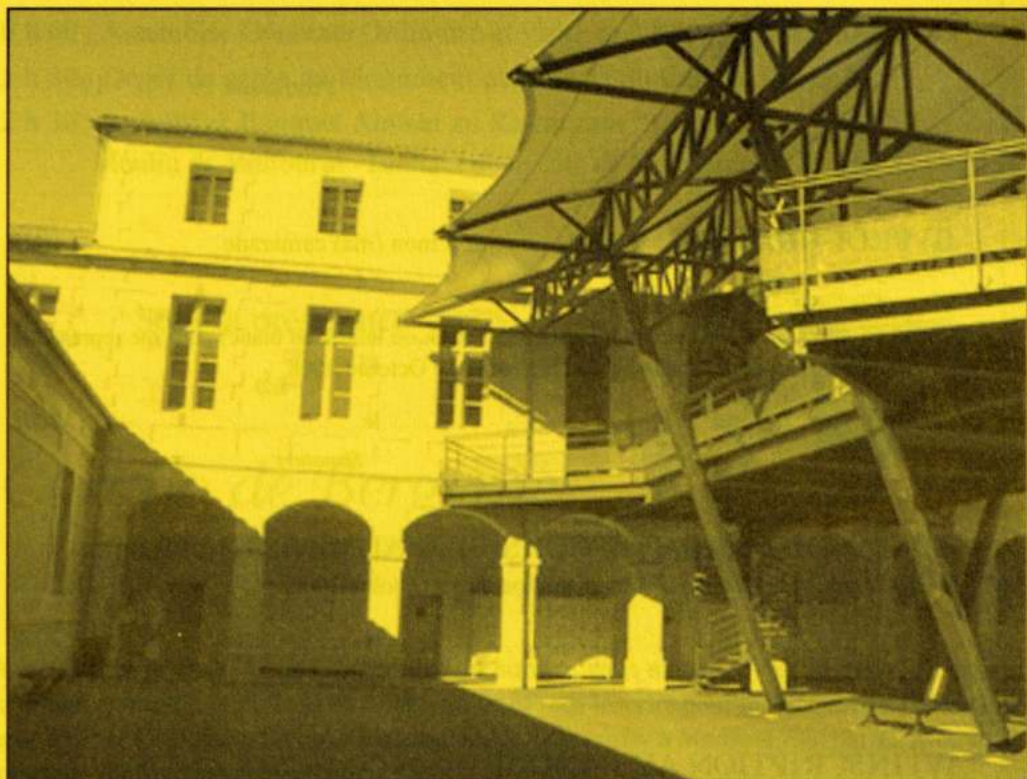
Date limite d'inscription au banquet : 1^{er} OCTOBRE 2008 le nombre de places étant limité.

VI) RECOMMANDÉ :

J'aimerais rencontrer notre camarade que j'ai perdu de vue

Veuillez adresser un bulletin d'adhésion à notre camarade

Le non-versement de la cotisation pendant 2 années consécutives entraînera la radiation d'office de l'abonnement au bulletin



Henri IV 2008

*Une structure d'avant garde qui s'appuie
sur les piliers des arcades d'antan.*

Belle image des racines et des ailes vers l'avenir.

LXXX BULLETIN 2008

MEMBRES D'HONNEUR :

M. LE SÉNATEUR ADRIEN BELS (1882-1964), M. LE GÉNÉRAL AMBROISE BERNARD (1880-1962), M. LE GÉNÉRAL GEORGES BERTHIER (1841-1922), M. LE PROFESSEUR CHARLES DE BOECK (1856-1939), M. LE CONTRÔLEUR GÉNÉRAL DE L'ARMÉE RENÉ CARMILLE (1886-1945), M. JACQUES CHASTENET, DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE (1893-1978), M. EMILE COUNORD (1842-1927), M. MARCEL FLOURET (1892-1971), M. LE PROFESSEUR MAXIME LAIGNEL-LAVASTINE (1875-1953), M. LE GÉNÉRAL PAUL MATTER (1872-1959), M. PAUL MOUNET (1847-1922), M. MOUNET-SULLY (1841-1916), M. ELIE RABIER (1846-1922), M. PAUL VIEUSSSENS (1866-1953), M. JEAN BARTHE (1901-2001).

BIENFAITEURS DE L'ASSOCIATION :

MADAME HORTENSE AUGIÉRAS-JARNAGE (1869-1939), MADAME MICHELLE AUBERT-FREDET (1891-1970), M. ALBERT CHEVALIER (1874-1970), MARCEL FLOURET (1892-1971), M. PIERRE DE MADAILLAN (1891-1958), M. JEAN PERROT, M. LE MINISTRE DE FRANCE JEAN POZZI (1884-1967), MADAME RENÉE ROUSSEAU-DUCHEZ.

PRÉSIDENT-FONDATEUR :

M. PAUL PETIT (1867-1941).

ANCIENS PRÉSIDENTS :

M. LE DOCTEUR ANDRÉ CAYLA (1909-1920), M. ALBERT CLAVEILLE (1920-1921), M. LE DOCTEUR PIERRE ROUSSEAU (1930-1966), M. LE DOCTEUR RENÉ ROUSSEAU (1966-1984), GEORGES BRASSEM (1984-1989), RENÉ CALVÈS (1989-1999), CHRISTIAN REGNIER (1999-2007).

MEMBRES HONORAIRES DE DROIT :

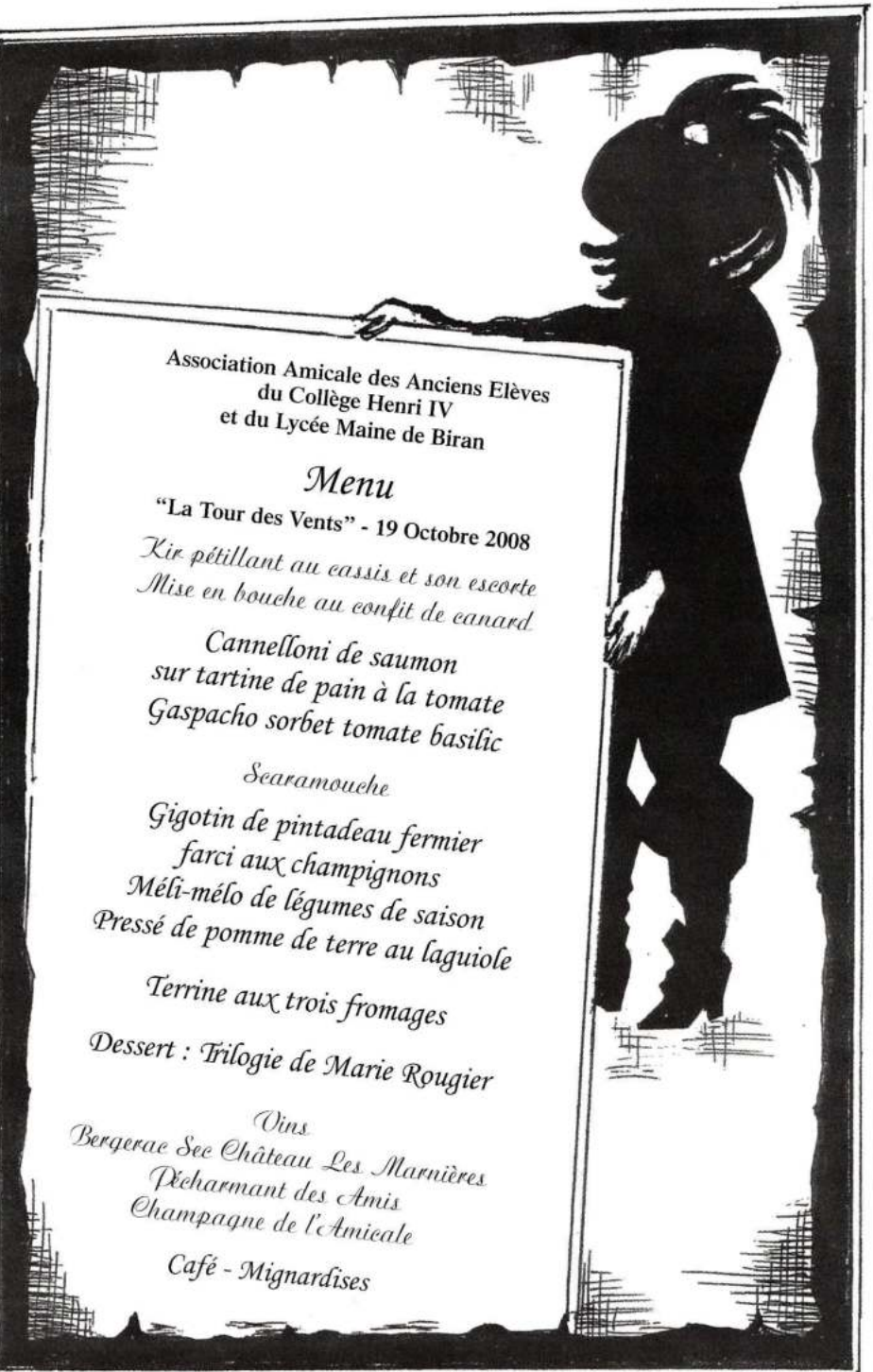
M. LE SOUS-PRÉFET DE BERGERAC,
M. LE DÉPUTÉ DE BERGERAC,
M. LE MAIRE DE BERGERAC,
M. LE CONSEILLER GÉNÉRAL DE BERGERAC I,
M. LE CONSEILLER RÉGIONAL,
M^{ME} LA PROVEISEUR DU LYCÉE MAINE DE BIRAN,
M. LE PRINCIPAL DU COLLÈGE HENRI IV.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

PRÉSIDENT : PIERRE ROCHE-BAYARD
VICE-PRÉSIDENT : BERTRAND ROUSSEAU
SECRÉTAIRE GÉNÉRALE : LILIANE GAGNARD
SECRÉTAIRE-ADJOINTE : JACQUELINE MARCHE
TRÉSORIÈRE : HUGUETTE BOURDIL
ADMINISTRATEURS : JEAN-LOUIS LECLAIR,
BERNARD MARTY, CHARLES TAMARELLE,
CHRISTIAN REGNIER, GEORGES BARBEROLLE,
ALAIN BEAUCHÉ
ADMINISTRATEURS HONORAIRES :
LUCIEN RIPOCHE, PIERRE CHAUMARD.
COMMISSAIRE AUX COMPTES :
MAX DE CALBIAC.

SOMMAIRE

Page 1 :	Sommaire
Page 2 :	Menu
Page 3 :	Mot du Président
Pages 4 et 5 :	Compte rendu A.G. 2007
Pages 6 et 7 :	Discours de Francine Carrard
Pages 8 et 9 :	Discours des Elèves
Pages 10 et 11 :	Cérémonies du Souvenir
Page 12 :	Photos diverses
Page 13 :	A.G. financière
Pages 14 et 15 :	Activités et relations établissements
Page 16 :	Présentation du Centenaire
Page 17 :	Ordre du jour A.G. 2008
Pages 18 et 19 :	Legs Augiéras
Page 20 :	Résultats du Bac



Association Amicale des Anciens Elèves
du Collège Henri IV
et du Lycée Maine de Biran

Menu

"La Tour des Vents" - 19 Octobre 2008

*Kir pétillant au cassis et son escorte
Mise en bouche au confit de canard*

*Cannelloni de saumon
sur tartine de pain à la tomate
Gaspacho sorbet tomate basilic*

Scaramouche

*Gigotin de pintadeau fermier
farci aux champignons
Méli-mélo de légumes de saison
Pressé de pomme de terre au laquiolo*

Terrine aux trois fromages

Dessert : Trilogie de Marie Rougier

Vins

*Bergerac Sec Château Les Marnières
Déharmant des Amis
Champagne de l'Amicale*

Café - Mignardises

Le Mot du Président



Chers amis,

le compte à rebours du Centenaire est lancé. Ce sera en octobre 2009 pour le banquet et tout au long de l'année pour d'autres activités. Vous trouverez en page 16 de notre bulletin notre projet.

Nous comptons sur tous pour marquer cette étape importante de notre Association. Le Centenaire ne doit pas être un aboutissement mais une solide

base de départ pour l'avenir. Les associations d'anciens ne sont pas particulièrement aux goûts du jour. Cependant notre amicale dans ce contexte maintient une présence régulière au banquet autour de 70 personnes.

En 1952, on notait 55 présents au banquet. Les membres cotisants réguliers, autour d'une centaine, sont en baisse par rapport aux années fastes. Pour assurer notre continuité, il est essentiel de recruter dans les nouvelles générations qui sauront définir les besoins du troisième millénaire. L'attente du bachelier 2008 au Lycée Maine de Biran n'a rien à voir avec celle des bacheliers 1910 ou 1950 au Collège Henri IV.

La vocation d'une amicale d'anciens est bien de conserver les souvenirs qui doivent s'enrichir chaque année en vivant dans le présent de nos établissements. Ceux qui parmi nous ont eu la chance d'avoir des enfants et des petits-enfants scolarisés dans nos établissements, se doivent de les inviter à la relève.

En conclusion, deux rendez-vous à ne pas manquer :

le centenaire et le recrutement.

Nous vous attendons à l'A.G. et au banquet de 2008 pour débattre de ces importantes questions.

Bien amicalement à tous.

Pierre Roche-Bayard



Compte Rendu des A.G. 2007

— Assemblée Générale extraordinaire du 21 octobre 2007 —

Présents ou représentés : 54 votants.

Deux questions à l'ordre du jour soumises au vote.

1 — Nouveaux statuts adoptés par le C.A. du 09/07/2007 diffusés à tous les adhérents par le bulletin 2007.

Première résolution adoptée sans réserve à l'unanimité des votants.

2 — Immeuble Augieras. Changement de locataire, nécessité de faire des travaux pour relouer. Une estimation des frais est de l'ordre de 30 000 Euros. La vente éventuelle de l'immeuble évoquée n'a pas reçu un accueil favorable. Il est demandé à l'A.G. de donner pouvoir au C.A. pour engager des travaux, faire un emprunt total ou partiel et, de façon plus générale, de donner au C.A. les pouvoirs de gérer au mieux notre legs dans le respect des statuts notamment l'article 8.

Nous devons ne pas oublier l'état d'esprit de la famille Augieras et la valorisation de notre patrimoine dans le contexte de l'immobilier à Bergerac en 2008.

Deuxième résolution adoptée à l'unanimité des votants.



— Assemblée Générale ordinaire du 21 octobre 2007 —

Après avoir clôturé l'A.G. extraordinaire, nous ouvrons l'A.G. ordinaire. En présence de M. le Député-Maire Daniel Garrigue et de M. le Conseiller Général et Régional Dominique Rousseau, 54 membres présents ou représentés vont délibérer.

Après la traditionnelle minute de silence à la mémoire de nos chers disparus, les différents points de l'ordre du jour sont abordés :

- Approbation du compte rendu de l'A.G. 2006 à l'unanimité.
- Rapport moral du Président : un nouveau Président, c'est un passage de relais dans la continuité de notre Association depuis 98 ans, pas de révolution mais évolution indispensable dans un monde qui change. Impérieuse nécessité de passer au plus vite le relais aux nouvelles générations, "les 50 ans". Il faut trouver de nouveaux axes mobilisateurs. Nous avons un vécu à respecter mais aussi un patrimoine avec l'immeuble Augieras. Enfin nous avons un objectif d'actions, soutenir notre Collège Henri IV et notre Lycée Maine de Biran avec nos moyens. Certes, quelque monnaie, mais aussi par une participation à l'animation de certaines activités. Cela nécessite d'offrir nos compétences et notre vécu aux services des jeunes.

C'est dans cet esprit que nous avons participé :

- aux échanges franco-allemand,
- à la journée des métiers,
- aux voyages scolaires
- à l'équipement des écoles de musique.

Le budget global a été accompagné par la présence de certains d'entre nous. Mme la Provisoire souhaite que les projets soient présentés et défendus par les élèves devant l'association. M. le Principal souhaite que les anciens interviennent pour animer des moments de loisir, etc...

Notre patrimoine, la maison Augiéras pose le problème de changement de locataire et la nécessité de travaux, nécessité d'emprunt, voire de caution ? Vous avez donné au C.A. le pouvoir d'agir par votre vote à l'A.G. extraordinaire.

Nous vous en remercions et nous vous rendrons compte en cours d'année avec un bilan global au plus tard à l'A.G. 2008.

Peu d'associations ont un héritage aussi riche que le nôtre sur le plan moral et sur le plan matériel. Cela nous oblige à ne jamais rentrer dans le club des éphémères.

- Rapport financier 2006-2007 à la page 11 du bulletin est adopté à l'unanimité
- Montant de la cotisation 2007-2008 maintenue à 23 €
- Renouvellement des membres du conseil : G. Barberolle, J.-L. Leclair, C. Regnier, élus à l'unanimité.
- Validation à l'unanimité de la cooptation d'Alain Beauché
- Centenaire en 2009. Nous réfléchissons autour de 4 points :
 - Plaquette souvenir
 - Mise en place don J.-L. Leclair, Maison Cyrano
 - Soirée musicale ou théâtrale
 - Banquet du « siècle »

Vous êtes tous invités à construire une grande réussite.

Questions diverses : J.-M. Arzac évoque le sujet du canal de Lalinde et soumet sa question aux élus présents qui prennent bonne note.

Pour conclure, les élus nous assurent de leur total soutien. M. le Député-Maire est heureux de nous avoir donné satisfaction en procédant à la création d'un passage surélevé pour rejoindre le Jardin Perdoux. M. le Conseiller Général et Régional confirme que les travaux du collège seront terminés au printemps 2008.

Le dernier acte de cette A.G. sera le dépôt d'une gerbe par les élèves accompagnés de tous les participants au monument aux morts du collège.

Discours de Francine Carrard

— Présidente du Banquet 2007 —



C'est à la fois un honneur et un plaisir d'être parmi vous et de retrouver tant de visages connus pour ce déjeuner amical des élèves d'Henri IV et Maine de Biran.

Avec beaucoup d'émotion je m'adresse à vous en ma qualité de mère, grand-mère et citoyenne du monde pour ce rendez-vous annuel, témoignage de reconnaissance du rôle fondamental que jouent les enseignants.

Quelques milliers d'enseignants passés dans ces deux établissements ont eu la tâche essentielle, la tâche la plus importante, primordiale d'éduquer. Tâche essentielle parce que l'éducation est bien plus que l'instruction, bien plus que l'information. L'éducation amène, aide chaque individu à exercer sa capacité

d'être libre, sa capacité de dire oui ou non en fonction de critères personnels et non sous l'effet d'une ingérence extérieure. L'éducation donne à chacun sa capacité à jouir de sa propre souveraineté.

Et, en fin de compte, c'est en termes de démocratie que nous établissons un lien entre l'éducation et son impact sur la société.

Le savoir n'est pas un don, c'est un processus quotidien pour trouver des réponses essentielles là où naissent des questions essentielles, c'est-à-dire en nous-mêmes. L'enjeu est en fin de compte culturel ; car la culture ce n'est pas seulement l'héritage, c'est le comportement de chacun dans la vie quotidienne.

Je me permets de le souligner, la culture n'est pas un luxe, elle est fondamentale pour la diffusion de la démocratie et de la paix.

C'est un investissement social nécessaire et fondamental parce que c'est un instrument indispensable au développement. Elle contribue à ne pas passer du statut de sujets responsables à celui d'objets de la macro politique et de la macro économie.

Maurice Zundel disait dans un de ses écrits : "L'art est finalement l'un des aspects les plus merveilleux de l'histoire humaine et c'est par là qu'on devrait commencer l'histoire".

Alors, historienne de formation, pour ce déjeuner de retrouvailles, je poserai une brève réflexion sur une forme d'art que je pense, pour ma part, la plus accomplie et dans laquelle je m'investis avec passion, ténacité depuis de nombreuses années : la musique.

La musique comme voie d'accès à un développement à visage humain, un développement endogène, durable, la musique comme processus d'intégration, la musique comme enjeu de société, la musique comme facteur de paix.

Et j'entends par musique non la "sous musique" de consommation, non les ondes sonores faites pour assourdir ce qu'il y a d'humain dans l'écoute, qui raidissent la sensibilité et durcissent l'oreille. Non, j'entends la musique avec un grand M : celle qui nous dit notre humanité, celle qui signifie, celle qui relève de notre rencontre avec l'autre.

Bien entendu, j'englobe dans ce mot le jazz, profondément humain et également les musiques populaires authentiques.

Musique-Espérance est né de l'expérience douloureuse du pianiste argentin Miguel Angel Estrella. Enlevé en 1977 en Uruguay par les militaires argentins, il subit le sort des disparus. Pendant son enfermement et lors des séances de torture il a profondément ressenti l'urgence

de partager pour coexister. Il se jura alors que s'il sortait vivant de prison il ferait de sa musique une musique sans frontière. Il se dit qu'il avait entre les mains le plus bel instrument qui soit, la musique, pour faire reculer et pourquoi pas effondrer l'intolérable : la tyrannie qui tue la liberté, la peur des autres qui étouffe ou fait naître la violence, l'angoisse qui étreint les cœurs ; bref qu'il pouvait, par sa musique aider l'individu à retrouver sa dimension humaine. Une vaste campagne internationale de solidarité lui permettra de retrouver sa liberté en 1981.

Nous pourrions donc dire que le mouvement Musique-Espérance est né d'une utopie, d'un rêve d'un monde libéré des querelles et des guerres. Son objectif essentiel est de préserver les générations futures des tensions, du fléau de la guerre. Notre démarche s'oriente vers les enfants, les adolescents, les personnes confrontées à la souffrance ou à l'exclusion. Elle a également pour but de lutter contre la paupérisation émotionnelle et affective, un des fléaux de notre temps et par là elle dit le refus d'inventer un corps sans âme.

Nous travaillons à mettre en place des programmes qui conjuguent :

- musique et solidarité
- musique et droits de l'homme
- musique et respect des diversités culturelles
- musique et culture de la paix

C'est une évidence, pour apprendre à vivre ensemble il faut oser partager. Qui mieux que la musique nous engage à ce processus ! La musique invite au partage, c'est le langage direct de cœur à cœur et en ralliant les cœurs elle peut rallier les esprits. La musique comble les distances et peut rétablir une relation endommagée par un long cortège de souffrance, de misère, de violence. Pour une grande part, elle relève de l'expérience de notre rencontre avec l'autre parce qu'elle touche à l'espace inatteignable de notre sensibilité personnelle.

Sur le plan sensoriel elle est la forme d'art qui incarne au plus haut point l'universalité des affects humains. De ce fait, avec plus de force que tout autre part, elle éveille à la communicabilité et à l'altérité et nous rappelle que notre vie humaine ne peut se réduire au seul critère des pertes et profits. Il est indispensable de préserver notre émotion, de l'enrichir. Bien sûr, une émotion ne dure pas, mais elle s'inscrit en nous, laisse des traces et nous fait être plus existants, plus nous-mêmes.

La musique n'est jamais anodine, pas moins la musique traditionnelle que la musique dite "savante". Elle est toujours "révélateur d'identité", parce qu'elle englobe d'une part une sensibilité et d'autre part une vision de l'environnement. C'est certainement pour toutes ces raisons, que nous observons qu'une grande œuvre musicale ne vieillit pas, malgré le temps. Sur le bergeracois nous intervenons à la Maison d'Enfants Saint-Joseph à Bergerac. Cette institution accueille des enfants et des adolescents mis en protection judiciaire. Là, nous avons proposé un partenariat culturel avec la création d'ateliers de piano, de guitare, de flûte à bec et de chant choral. Nous constatons que lorsqu'un enfant ou un adolescent se trouve dans l'impossibilité d'exprimer en paroles tout son drame et son déchirement intérieurs, la musique contribue à apporter le climat libérateur de toutes ses souffrances parce que le discours musical fait surgir un processus de dialogue improvisé qui permet à l'enfant de sortir de son enfermement.

Je terminerai sur un passage tiré du roman de Muriel Barbery : "L'élégance du hérisson" : lorsque nous écoutons un concert, "il y a tout d'un coup une impression de fraternité, de solidarité profonde, d'amour même et ça dilue la laideur du quotidien dans une communion parfaite... je ne suis plus moi-même, je suis une part d'un tout sublime auquel les autres appartiennent aussi"...

Je vous remercie de votre attention.

F. Carrard

Dicours des élèves du Collège Henri IV

Mesdames, Messieurs,

Nous sommes honorés d'avoir été choisis comme représentants de nos camarades du Collège Henri IV, pour faire le lien entre les collégiens d'aujourd'hui et les collégiens d'hier, vous Mesdames et Messieurs. L'an passé, nos prédécesseurs vous ont tenu au courant de l'évolution de la réhabilitation du Collège. Il nous reste à vous fournir l'état de l'avancement des travaux pour cette année...

Ainsi, à la rentrée, nous avons pu inaugurer les salles de Sciences (S.V.T. Sciences Physiques). Elles sont plus vastes et mieux agencées que les anciennes. Nous y avons gagné sans conteste ! Il reste l'ancien temps, tous les appareils de mesure (brillamment restaurés par M. Gires. Pour l'instant, ils sont dans le bureau de M. Bonnefond en attendant les vitrines où ils seront exposés. J'espère que vous allez les voir, en profiter et vous rappeler le bon temps où vous avez bossé avec...

L'ancien gymnase, en cours de restauration, devrait être achevé à la fin de l'année scolaire. Par ailleurs, la cour arrière devrait redevenir le terrain de sports qu'elle était. Ainsi, nous disposerons d'installations presque complètes. Il ne manquera que la piscine ! Mais ne rêvons pas !! Nous n'utiliserons plus de service de car pour nous rendre à Picquecailloux. De vraies économies en perspective pour le Conseil Général !

La cour arrière nous permettra aussi de jouer au ballon entre midi et deux heures (s'il y a assez de surveillants pour nous encadrer...). On nous a promis également de replanter des arbres dans les cours, de quoi faire revenir les oiseaux... En clair, nous sommes des collégiens fortunés, bénéficiant de locaux neufs, d'installations de qualité, parfois déjà à l'étroit dans certaines salles de classe car nous sommes de plus en plus nombreux à venir apprendre à Henri IV ; la rançon du succès de cette belle restauration, certainement !!!

Nous vous remercions de votre attention et vous souhaitons un aussi bon appétit que nous manifestons à la cantine du Collège !!



Dicours des élèves du Lycée Maine de Biran

Bonjour à tous,

Tout d'abord, nous tenons à vous remercier de nous permettre la participation à cette rencontre en tant que représentants du Lycée Maine-de-Biran. Mon camarade et moi nous nous présentons aujourd'hui devant vous, anciens élèves du Lycée Maine-de-Biran ou du Lycée Henri IV, sortant de l'option musique ou non, afin de partager avec vous un agréable moment donnant lieu à un échange de connaissances culturelles et vous permettant de vous retrouver, si vous vous étiez perdus de vue durant toutes ces années.

Au Lycée, tous les élèves expérimentent la vie en communauté et jettent les bases d'un savoir qui les conduira, plus tard, à un métier. La section musique aide les élèves à acquérir une culture musicale sur trois ans, à apprendre à écouter plus attentivement une œuvre, ou encore à se produire devant une classe afin de présenter un morceau instrumental ou bien une pièce chantée. Actuellement, la musique peut être considérée comme faisant partie des "plus" différenciant les musiciens des autres élèves, et, malgré 3 heures de cours par semaine, l'étude de cette matière ne représente pas une contrainte, car, pour la majorité des élèves de la section musique est une passion. Comment pourrait-on s'ennuyer ou trouver une pénibilité dans le vécu de sa passion ? Dans la vie extérieure au Lycée, l'apprentissage de la musique enseigne une constance et de la rigueur dans le travail, ainsi que la persévérance, que l'on n'apprend pas dans un milieu purement scolaire. En effet, un bon musicien est une personne qui sait faire partager ses connaissances et qui cherche toujours à approfondir sa technique dans le but de progresser. La musique est un art qui ne possède pas de limites, aussi bien dans la composition que dans l'interprétation.

La musique peut également être considérée comme une langue universelle. Dans toutes les cultures on retrouve la musique sous différentes formes et, malgré les différences dans les sonorités, les instruments utilisés ou encore l'écriture, tout le monde peut l'écouter et se retrouver dans un autre monde, celui du rêve. La musique et le plaisir qu'elle peut procurer est ouverte à tout le monde, car pour écouter une œuvre, aucune sollicitation d'études n'est requise.

Pour ma part, je pratique le violon depuis maintenant 11 ans. Cela n'a jamais été simple car c'est un instrument exigeant, comme tous les instruments, et il faut toujours se souvenir des bases afin de progresser. Au fil des années, j'ai appris à ne pas abandonner après un échec, mais toujours à aller chercher la difficulté pour la vaincre. De plus, la musique m'a donné l'occasion de faire des rencontres très intéressantes et enrichissantes telles que l'an dernier le regroupement de cinq lycées autour du Gloria de Vivaldi, qui a donné accès à un partage de savoir et bien d'autres rencontres encore et également à l'extérieur du cadre scolaire.

En ce qui me concerne la musique est une réelle passion pour moi. J'essaie de saisir chaque occasion de jouer avec d'autres musiciens, de progresser et j'aimerais pouvoir un jour partager ma musique avec le plus de personnes possible. Si la musique est aussi importante, c'est parce qu'elle arrive à faire écho à des sentiments forts grâce à une simple mélodie.

Aurélie Herbage T S1

Manuel Devier 1^{ère} S3

Elèves option Musique

— Cérémonie du 26 novembre à la mémoire d'Antoine Bardon —

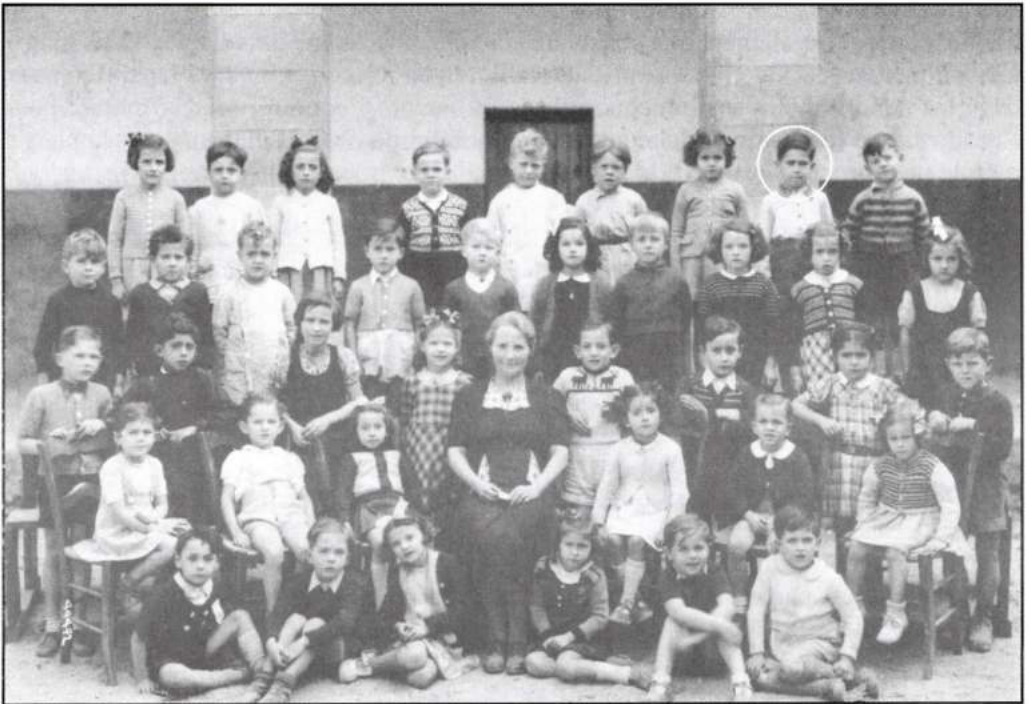
Parole de l'Amicale

L'Amicale des Anciens du Collège Henri IV et du Lycée Maine de Biran a dans ses prérogatives d'être la gardienne du souvenir. Souvenir de l'adolescence heureuse, mais aussi des peines et des drames qui ont cohabité. Notre Association, centenaire l'an prochain, a vécu les conflits de 14/18, de 39/45 et l'Algérie. Antoine Bardon a été victime de ce dernier conflit.

Van Gogh a dit : *"Tant qu'il y aura des vivants, les morts vivront"*. C'est cette survie par le souvenir que nous célébrons aujourd'hui.

J'ai retrouvé une photo d'Antoine en 1945, sa première rentrée scolaire à Henri IV chez Mme Moreau. J'ai d'autre part recueilli un souvenir de 1950 dans la classe de M. Barjou ; anecdote qui traduit sa personnalité dynamique, vif, toujours partant. Il arrivait à la course à la dernière minute dans la file de mise en rang qui précédait la rentrée de la classe. A noter que le maître, les jours précédents, avait dit aux élèves de 7^{ème} : *"Vous êtes grands, il faut que vous lisiez le journal."* Notre Antoine arrive une enième fois en retard, en courant... M. Barjou l'interpelle : *"Que faisais-tu pour être en retard ?"* et il répond : *"Je lisais le journal !"*. Fou rire général y compris du maître qui le traita affectueusement de "Bandit" !

Ce souvenir vivant dans le cœur d'une grand-mère de 68 ans, comme lui, certainement impressionnée par la personnalité de son camarade Antoine, nous confirme que si les héros ne meurent jamais, comme le veut la légende antique, Antoine, héroïque dans sa disparition, reste à jamais parmi nous.



du Souvenir

Merci au Souvenir Français, Comité de Bergerac et à son Président Claude Garoutte, d'avoir organisé la cérémonie du 26 novembre 2007 au cimetière Beauferrier en l'honneur de notre camarade Antoine Bardon.



Antoine Bardon est né le 13 juin 1939. Il est mort en service commandé le 26 novembre 1961. Sous-Lieutenant de réserve dans l'armée de l'air, titulaire de la Croix de Chevalier de la Légion d'Honneur et de la Croix de la Valeur Militaire avec palmes.

— L'Amicale à l'Arc de Triomphe à Paris —



Le past président Christian Régnier a représenté l'Amicale avec le Colonel Jean Lefèbre à la cérémonie de ravivage de la flamme sous l'Arc de Triomphe à Paris le 23 novembre 2007.





*Huguette BOURDIL : une Trésorière en "OR" !
Le trésor de notre Amicale*

Situation financière 01/08/2007 - 31/07/2008 (en Euros)

DÉPENSES	RECETTES
Impression bulletin et expédition 2 223,21	Loyers 5 672,64
Frais Assemblée Générale 2 505,36	Cotisations 2 072,00
Impôt et assurance 1 204,60	Participation repas 1 920,00
Entretien caveau 170,00	Divers 322,00
Divers 177,67	
Secrétariat 131,31	
Frais financiers 158,41	
Subventions collège / Lycée 1 095,33	
Dotations provisions (MDB) 700,00	
Remboursement emprunt 462,00	
Total dépenses courantes 8 827,89	Total recettes courantes 9 986,64
Résultat courant 1 158,75	
<u>Opérations exceptionnelles</u>	
Travaux 30 981,58	Vente SICAV 16 392,53
Total dépenses 39 809,47	Total recettes 26 379,17
	Déficit 13 430,30
<u>Actif au 31 juillet 2008</u>	
Immeuble revalorisé en 2008	100 000,00
CCSO 2 369,00	
BP Centre Atlantique 824,00	
Caisse d'Epargne 300,00	
Compte à terme BPCA (4,45%) 10 000,00	
Espèces 130,00	
Comptes bancaires / Espèces	13 622,51
Emprunt	-20 000,00
Déficit	-13,430,30
TOTAL au 31/07/2008	80 192,21

Activités et relations Etablissements

— Soirée musicale du 23 mars 2008 —

Madame la Proviseure,
Monsieur le Principal, Mesdames, Messieurs,
Très chers jeunes camarades, élèves d'Henri IV et de Maine de Biran,

Merci à tous d'être là, à l'initiative de notre association d'Anciens du Collège et du Lycée. Une Association d'anciens, pour quoi faire ? Pour le plaisir de se retrouver certainement. Mais avant tout, pour apporter notre modeste pierre à l'édifice éducatif. Elèves, parents, professeurs, cette trilogie est le tiercé gagnant pour l'avenir de notre jeunesse en Bergeracois.

La volonté de notre Association est d'apporter ponctuellement une aide sur un événement. Ce soir, la musique est un agréable point de rencontre, Georges Barberolle à qui je vais laisser la parole va vous présenter la soirée. Mais avant je forme un vœu, c'est de rajeunir notre Association grâce aux parents de ce soir, anciens élèves d'hier. Aujourd'hui, nous sommes pourvus en grands-parents, il nous reste quelques arrières grands-parents mais nous manquons de Papas et de Mamans... Rejoignez nous pour le Centenaire, mais aussi regroupons nous, comme ce soir, autour de certaines réalisations des élèves et des équipes pédagogiques et témoignons de notre reconnaissance à nos établissements Henri IV et Maine de Biran et à nos professeurs d'hier et d'aujourd'hui.

— Quelques dates

- 23/11/2007 : ravivage de la flamme à l'Arc de Triomphe à Paris
- 26/11/2007 : cérémonie du Souvenir, Antoine Bardon
- 26/03/2008 : concert au Lycée Maine de Biran avec la participation du Collège Henri IV
- 17/04/2008 : carrefour des métiers, organisé par le Rotary Cyrano au Collège Henri IV
- 24/06/2008 : réunion de fin d'année au Collège Henri IV
- 26/06/2008 : réunion de fin d'année au Lycée Maine de Biran

— Aide financière à certaines actions

Malgré une année difficile pour nos finances en raison des travaux immeuble Augiétras, nous avons pu mettre à la disposition :

- du Collège Henri IV, 700 € pour les déplacements des élèves à Oradour / Glane et l'équipement de l'école de musique
- du Lycée Maine de Biran, 700 € qui seront affectés à un projet de rentrée

— Actions diverses

Avec retard, nous publions une photo de la salle municipale Jean Barthe qui s'inscrit dans la volonté de l'Amicale de soutenir le souvenir d'un professeur d'exception, doublé d'un défenseur acharné de notre Association.



Ce concert est organisé en collaboration
avec l'Amicale des anciens élèves
du Collège Henri IV et du Lycée Malne de Biran

Programme :

Groupe Instrumental du collège Henri IV
Professeur : Philippe GIRARD

Musiques de séries télévisées
◆ Peter Gunn
◆ James Bond
◆ Hawaii Police d'été
◆ Mission : Impossible
◆ The persuaders

2 Groupes de musique amplifiée (Lycée)

Pass the Peace
◆ Funk for You

Big or not
◆ Blues From Hooker

Chorale et orchestre du Lycée Malne de Biran
Professeur : Paul-Marcel NARDI

◆ Marche pour la cérémonie des turcs (Lully)
◆ Je sens sur mon âme ptouvoir (G Costeley)
◆ El Grillo (Josquin Després)

Musiques de films

◆ Un año de amor (Takovs aiglesia)
◆ No surprises (L'auberge espagnole)
◆ Thème de Harry Potter
◆ Améno (Les visiteurs)
◆ Thème de Dark Vader
◆ Valse d'Amélie Poulain
◆ Halleluia (Shrek)
◆ L'homme à l'harmonica (Il était une fois dans l'ouest)

Groupes Instrumentaux du collège et du lycée

Thème de *La Pantière rose*



Préparation du Centenaire

Préparer un centenaire, c'est faire un bilan et tracer un projet pour l'avenir. C'est faire l'inventaire des femmes et des hommes intéressés par l'action de notre Association.

Bilan : chacun doit apporter sa pierre à ce vécu. Souvenir d'un arrière grand-père, d'une grand-mère, d'un père ou vécu personnel. Une Amicale d'Anciens c'est un point de rencontre avec les richesses intergénérationnelles par rapport à un lieu de vie : le collège, le lycée. Par rapport à un moment de vie : l'adolescence. Cet arrêt sur l'image du passé éclaire notre réflexion d'aujourd'hui.

Projet : nous devons provoquer des événements qui ont un facteur commun avec notre collège, notre lycée, notre ville et pourquoi pas avec tous les collèges et lycées de notre ville. Cette idée, inspirée par notre Association, ne peut se construire que dans une concertation générale.

Cyrano nous paraît être le point de rencontre éminent commun à tous les Bergeracois. L'opportunité de mettre en place une "maison Cyrano", grâce au don de la collection Cyrano de Jean-Louis Leclair, poserait la première pierre de cet édifice et ils sont nombreux les centres d'intérêt autour de ce personnage.

CULTURE, LOISIR, EDUCATION, ART, VITICULTURE, MARKETING

ACTIONS 2009 :

- Plaquette de prestige pour le Centenaire
- Mise en place de la "maison Cyrano"
- Soirée musicale ou théâtrale
- Banquet du Centenaire

Après avoir recueilli vos avis, vos idées nouvelles au cours de l'Assemblée Générale ou du banquet ou par tout autre forme de communication, nous nous mettrons au travail et serions heureux d'y associer toutes les bonnes volontés.



Ordre du Jour A.G. 2008

— Assemblée Générale ordinaire du 19 octobre 2008 —

- Accueil
- Minute de silence
- Approbation du compte rendu de 2007
- Rapport moral du Président et compte rendu des activités
- Rapport financier
- Vote des quitus
- Montant de la cotisation 2008-2009
- Renouvellement des membres du Conseil : Liliane Gagnard, Bertrand Rousseau, Charles Tamarelle, Bernard Marty
- Renouvellement du Commissaire aux Comptes

Y a-t-il de nouveaux candidats ?

- Validation de la cooptation de Jacqueline Marche, de Christain Felix et de Jean-Philippe Brial.
- Centenaire de notre Amicale
- Questions diverses (nouvelle adresse, nouveaux locaux,...)



Legs Augièras

Georges René AUGIERAS, ancien élève d'Henri IV est mort pour la France le 16 juillet 1916 à l'âge de 20 ans. Sa famille dans les années 40 a fait don à notre Association d'un immeuble en contre partie de l'entretien de sa tombe à Ginestet Buad et de l'obligation de faire face à tous les frais de l'immeuble (impôts, assurance, etc...) ce que nous faisons depuis plus de 50 ans. Nous avons lancé une recherche active pour retrouver l'acte du LEGS, mais avant 1956, il n'y avait aucune obligation de déclaration aux hypothèques. Nous lançons un appel à tous ceux qui pourraient nous éclairer sur la famille AUGIERAS et la famille JARNAGE associées dans le caveau de Buad. La maison AUGIERAS est située au 39 de la rue du 108^e R.I. de Bergerac. Développée sur trois niveaux de 56 m² chacun avec un petit jardin, grenier et cave.



Caveau Augièras à Buad. Visite annuelle des représentants de l'Association au moment de la Toussaint.

GESTION IMMEUBLE AUGIERAS

A l'Assemblée Générale de 2007, nous vous avons fait part du changement de locataire, après 10 ans d'occupation par une association éducatrice. Nous avons demandé en A.G. extraordinaire une délégation de pouvoir au C.A. pour gérer au mieux la situation, vente ou travaux pour relocation. Après étude, il nous était apparu que l'esprit du LEGS, c'était la continuité, l'entretien de la tombe et quelques revenus pour accompagner les élèves de nos établissements.

Ci-dessous le dossier mis en place depuis la dernière A.G. et qui fonctionne depuis mai 2008.

Récapitulatif :

- Devis des travaux : électricité, sanitaire, menuiserie, peinture totale, serrurerie, divers
- Montant global : 30 000 €

Financement :

- 10 000 € sur nos économies
- 20 000 € par emprunt sur 15 ans sans caution auprès de la BPCA que nous remercions, au taux de 4,60%.

Cela donne le tableau suivant mensuel :

<u>Débit :</u>	Remboursement d'emprunt	154,02 €
	Impôts, frais, assurance, provision travaux	196,00 €
<u>Crédit :</u>	Loyer	600,00 €

Cela nous laisse un disponible de 250 € mensuel pour nos obligations diverses.



*Avant les travaux, Bernard Marty évalue la situation.
(photo côté jardin avant restauration)*



Après les travaux, notre immeuble a repris bel aspect. (photo sur rue après restauration)

— **RESULTATS BAC 2008** —

Série	Inscrits	% Admis 1 ^{er} Groupe	% Total Admis LYCEE
L	27	77,78%	100%
ES	80	83,75%	97,50%
S-SVT	97	83,51%	91,75%
S-SI	20	75,00%	95,00%
S (SVT+SI)	117	82,50%	92,31%
TOTAL BAC G	224	82,14%	95,09%
STI	19	73,68%	84,21%
TCFE	23	69,57%	82,61%
TGRH	23	60,87%	100,00%
TMERC	42	73,81%	83,33%
TOTAL BAC TECHNO	107	70,09%	86,92%



Le temps présent doit rester celui de la convivialité.

Images du banquet de l'A.G. 2007.

LYCÉE MAIRE DE BINAN



COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président

Pierre ROCHE-BAYARD

“La Rochelière” - Mont de Neyrat - 24100 Bergerac

Tél. 05 53 74 07 10

Vice-Président

Bertrand ROUSSEAU

13, quai de la Pelouse - 24100 Bergerac

Tél. 05 53 74 42 90

Secrétaire Générale

Liliane GAGNARD

“Le Touron Bas” - 24240 Monbazillac

Tél. 05 53 58 21 16

Secrétaire Adjointe

Jacqueline MARCHE

9, rue Bouquereau - 24100 Bergerac

Trésorière

Huguette BOURDIL

Place du Pont - 24100 Bergerac

Tél. 05 53 22 79 63

Administrateurs

Christian REGNIER

46, rue J.-J. Rousseau - 24100 Bergerac - 05 53 57 28 71

Jean-Louis LECLAIR

6, bd Montaigne - 24100 Bergerac - 05 53 63 30 56

Bernard MARTY

12, bd Maine de Biran - 24100 Bergerac - 05 53 61 65 94

Charles TAMARELLE

17, allée des Sables - 33210 Langon - 05 56 63 22 18

Georges BARBEROLLE

2, rue Albert Garrigat - 24100 Bergerac - 05 53 61 86 83

Alain BEAUCHÉ

“Les Gabarias” - Labadie - 24560 Colombier - 05 53 58 34 72

Commissaire aux comptes

Max de CALBIAC

1, rue André Chénier - 24100 Bergerac - 05 53 57 23 34

Administrateurs Honoraires

Lucien RIPOCHE

6, rue du Colonel Fabien - 24100 Bergerac - 05 53 57 57 92

Pierre CHAUMARD

Le Roc de l'Espérit - 24230 Montcaret - 05 53 22 46 61

ASSOCIATION AMICALE DES ANCIENS ÉLÈVES
DU COLLÈGE HENRI IV ET DU LYCÉE MAINE DE BIRAN
DE BERGERAC



Leclair



CE BULLETIN EST TIRÉ HORS COMMERCE
- A QUATRE CENTS EXEMPLAIRES -
RÉSERVÉS AUX MEMBRES DE L'ASSOCIATION

Dépôt légal du 3^e trimestre 2008

Imprimerie REYSSET Bergerac